

## CROZON

### Habitat et énergie. Conseils gratuits pour les Presqu'iliens

26 mai 2009

**La communauté de communes de la presqu'île de Crozon (CCPC) a décidé de promouvoir un habitat économe en énergie sur le territoire de la Presqu'île et d'aider les habitants à réduire leurs dépenses énergétiques.**

La CCPC a confié cette mission à l'association Ener'gence, l'agence de maîtrise de l'énergie de Brest et sa région, pour un montant de 8.900 EUR. La convention officialisant cette collaboration a été signée, mercredi, par Daniel Moysan, président de la CCPC et Alain Masson, président d'Ener'gence, accompagné de la directrice, Gladys Douilly.

#### Personnalisés et gratuits

Ener'gence est une association loi 1901, soutenue par Brest Métropole Océane, le conseil général, la région Bretagne, l'Ademe ainsi que les différentes collectivités territoriales et acteurs locaux de l'énergie, de l'habitat et des transports. Elle oeuvre pour la maîtrise des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Ener'gence

assurera une permanence en Presqu'île le quatrième mercredi de chaque mois (jour de foire), le matin à Crozon et l'après-midi dans une autre commune de la Presqu'île. Les Presqu'iliens pourront ainsi bénéficier de conseils personnalisés, objectifs et gratuits sur tous les thèmes liés aux économies d'énergie, notamment sur des solutions techniques les plus pertinentes permettant de réduire les consommations d'énergie, sur l'opportunité d'installer des énergies renouvelables ainsi que sur les aides financières existantes. Un conseiller sera présent mercredi, de 9h à 12h, à la mairie de Crozon et, à partir de 14h, à la mairie de Lanvéoc. Se munir de ses plans, devis et factures d'énergie. Ener'gence anime l'Espace énergie, 78, rue Jean-Jaurès, à Brest. Ouvert tous les jours sans rendez-vous à l'agence ou par téléphone, de 13h30 à 17h30.



Contact Tél. 02.98.33.15.14 fax. 02.98.43.08.37 E-mail: [contact@energence.net](mailto:contact@energence.net) Tél. 0.820.820.466  
[info.energie@energence.net](mailto:info.energie@energence.net)

© Copyright Le Télégramme 2009